

Bulletin municipal

JUILLET 2016

N°4

Les Brèves

Lagarde-Enval



LAGARDE-ENVAL

Mairie - Le Bourg - 19150 LAGARDE-ENVAL

Tél : 05 55 27 13 68 - Fax 05 55 27 33 06

Courrier : lagarde-enval@wanadoo.fr



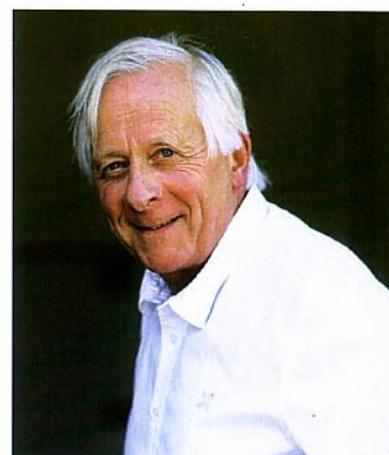
www.lagarde-enval.fr

Sommaire

• Le mot du Maire	p1
• Au conseil municipal	p2
• Budget	p2
• Voirie et Numérotation	p3
• L'étang	p4
• Le jardin communal de Lagarde-Enval retrouve vie	p4
• Extrait du journal la Montagne du 12 juin 2016	p5
• Les repas de cantine entre aînés et écoliers	p6
• Sorties écoles	p7
• 2 Nouvelles associations	p8
• Des nouvelles du Point-Livres	p9
• ETAT CIVIL	p9
• infos pratiques	p10
• L'Agglo se prépare	p11

Le mot du Maire

La baisse continue des dotations financières de l'Etat aux collectivités territoriales a des conséquences immédiates sur le budget communal : 10 000 € de moins, 3 années de suite, sur la dotation globale de fonctionnement. En même temps qu'il diminue les recettes, l'Etat transfère aux communes des charges supplémentaires : augmentation du point d'indice pour le calcul du salaire des fonctionnaires, activités périscolaires. Donc baisse des recettes, augmentation des charges... Pour la commune, cela représente 15 000 € par an, et pour les compenser, 10 % d'augmentation des impôts locaux pendant 3 ans... Nous avons bien pensé que vous ne seriez pas d'accord...



Un certain nombre de collègues ont été « invités » à la préfecture pour entendre parler de leur situation financière.... pas Lagarde Enval.

Deux éléments caractérisant une **gestion raisonnable, "en bon père de famille"** jouent en notre faveur :

- La structure de la dette, la commune continue à se désendetter et la charge de la dette doit diminuer de manière très sensible dans les prochaines années
- La présence d'excédents de fonctionnement conséquents dans les 3 budgets.

Des choix ont été opérés, la jeunesse privilégiée (aménagements **à l'étang communal**, budget de fonctionnement très conséquent affecté à **l'Ecole**), le **logement social** (Maison Fage), le **milieu associatif**, l'accessibilité des **bâtiments communaux**, les **revêtements généraux** en accompagnement de l'Agglo, un **City-stade**....

La commune va perdre dans un avenir très proche les compétences eau potable et assainissement, qui vont passer à l'Agglo : c'est tout l'urbanisme qui va nous filer entre les doigts... Aussi tout ce qui peut être engagé dès maintenant doit l'être pour rendre impossible tout retour en arrière : c'est ce que nous réalisons avec la **viabilisation du lotissement du Pré Pigeonnier** et la réflexion sur la **viabilisation du secteur du Trieux**.

Enfin, la santé n'est pas oubliée, avec le projet de création d'**un pôle santé**, en accompagnement des travaux d'agrandissement du cabinet médical, pour y installer **nos infirmières**.

A nos côtés, croyant en l'avenir, certains continuent à investir, de **nouvelles associations** voient le jour, l'épicerie est dans des locaux flamboyants neufs.

Les appréciations rapportées par les personnes extérieures à la commune constituent autant d'encouragements à persévérer dans notre action : ce n'est pas moi qui ai tenu la main du journaliste de la Montagne qui, après quelques heures passées dans la commune, a analysé « le bienveillant choc des générations : pleine de projets qui concernent les petits comme les plus grands, la commune mise sur son dynamisme associatif. Esprit culturel, artistique et festif, la municipalité s'inquiète d'intéresser toutes les générations. »

Reste à faire partager ces appréciations par tous les habitants de la commune...

Au Conseil Municipal

Ecole numérique

Le conseil municipal confirme la candidature de l'école de Lagarde Eual, dans le cadre de l'opération « école numérique », sollicite l'Etat et le Département qui se sont associés pour apporter les aides à l'ensemble des écoles corréziennes.

Le dossier relatif à l'achat d'un VPI comprend un projecteur interactif, un ordinateur portable et un tableau blanc émaillé, pour la classe Grande Section / CP ; il est estimé à 2700 € H.T. dont 80 % de subvention.

Convention avec Corrèze Habitat, maison « Fage »

En vue de la construction de 4 logements de type T2/T3, la commune va mettre à disposition de Corrèze Habitat la partie du bâtiment à transformer en logements.

Corrèze Habitat sera maître d'ouvrage de l'opération d'acquisition amélioration des 4 logements, la commune restant quant à elle maître d'ouvrage de la réalisation des locaux communaux au rez de chaussée.

Les logements devront faciliter l'accès au plus grand nombre, respecter la réglementation en vigueur, et une attention particulière sera portée sur la maîtrise des charges pour les futurs locataires.

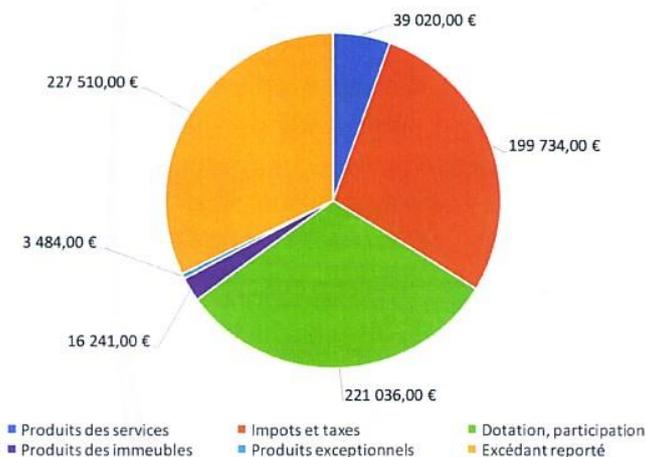
Vote du compte administratif 2015 et du budget 2016

Le budget principal s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de

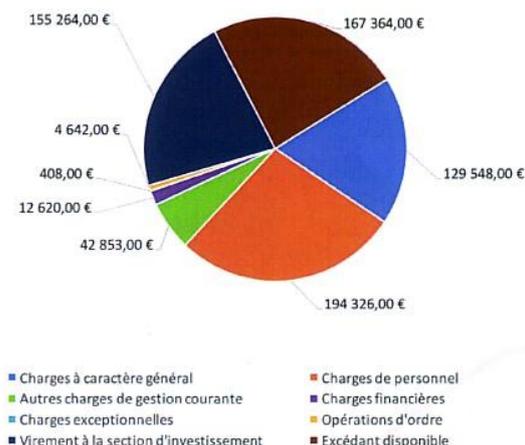
- 707 000 € pour le fonctionnement
- 467 000 € en investissement

Et intègre une augmentation des taux des impôts locaux de 2%

Recettes de fonctionnement

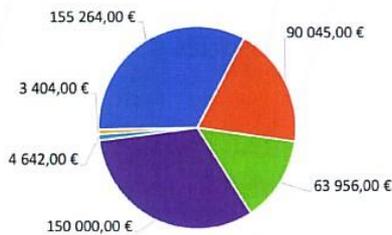


Charges de fonctionnement



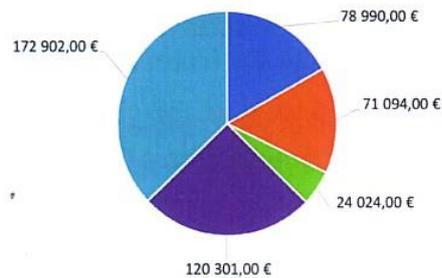
Vote du compte administratif 2015 et du budget 2016

Recettes d'investissement



- Virement de la section de fonctionnement
- Dotations / FCTVA / Taxe d'aménagement / Réserves
- Subventions
- Emprunts
- Amortissement
- Transfert frais d'étude

Dépenses d'investissement



- Déficit reporté
- Emprunt
- Etudes, éclairage, urbanisme, logiciel
- Acquisition foncière, signalétique, école numérique, aire de jeux
- Colombarium, Bâtiments, Accessibilité, Maison Fage, Revêtement généraux, City Stade, Eclairage public

Voirie

Cette année la commune avec le soutien du Conseil Départemental investit sur les chemins ruraux, des travaux de revêtement ont été effectués sur le chemin rural des Fontanelles, celui de Audubal, ainsi que celui de Chauzeix.

Pour sa part l'Agglo a entrepris la réfection de la route des Ormeaux ainsi qu'une partie de celle des Fontanelles

Numérotation

Dans un souci de faciliter les services rendus aux usagers, la commune de Lagarde-Enval, va, à son tour mettre en place un système de numérotation. Le principe retenu est celui du "pair-impair" traditionnellement utilisé en France.

Ainsi, chaque habitation se verra attribuer un numéro, permettant un adressage précis. Les villages seront les premiers concernés par cette mesure, qui verra le jour dès cet automne. Le bourg et les lotissements le seront dans l'année à venir.

Nous ne manquerons pas d'informer chacun d'entre vous sur les modalités, de ce qu'il faut bien considérer comme une évolution.



L'étang de Lagarde-Enval se prépare pour les beaux jours

Petit à petit l'aménagement de l'étang communal se poursuit. Pour cet été, les enfants pourront étrenner les nouveaux jeux mis en place cet hiver, un toboggan, une balançoire.

Les travaux de la plate-forme pour le chapiteau ont également été réalisés. Espérons que le temps sera de la partie et permettra de profiter de ces nouvelles installations.



Le jardin communal de Lagarde-Enval retrouve vie

Ce sont de drôles d'habitants qu'héberge depuis quelque temps le jardin communal de la maison Fage. Cette année, dans le cadre des activités périscolaires, le jardinage a pris une place importante et tous les élèves y participent, des plus petits aux plus grands.

Des plates-bandes en terrasse ont été aménagées avec l'aide des encadrantes et des parents d'élèves : on y trouve maintenant légumes et fleurs. Un coin repos avec table et chaises, des pas japonais, le tout en troncs ou en morceaux de bois structurent l'espace.

Les cinq habitants permanents du jardin, trois épouvantails et deux « causeurs » de bois assis sur un banc, doivent attendre tous les après-midis avec beaucoup d'impatience la visite des enfants.

Bravo à tous petits et grands pour ce remarquable aménagement !





Dans mon village

Le bienveillant choc des générations

Pleine de projets qui concernent les petits comme les plus grands, la commune mise sur son dynamisme associatif. Esprit culturel, artistique et festif, la municipalité s'inquiète d'intéresser toutes les générations.

Mélissa Cruz

Les aînés se rapprochent des tout-petits à l'heure du déjeuner. Dès l'entrée de monsieur Mercier dans la cantine, le concours de celui qui criera le plus fort pour l'avoir à sa table commence.

Les plus âgés s'installent chacun à une table différente et dès lors, les conversations fusent. Au fond, les enfants parlent de leur fratrie, à droite, le débat sur les haricots verts s'ouvre. Une ancienne écolière de Lagarde-Enval explique la différence des bâtiments et des repas à son époque, et requiert l'attention de tous les écoliers.

Mélange d'âges

À l'initiative de la municipalité, ces deux générations partagent un repas à la cantine de l'école et fusionneront peut-être bientôt leurs connaissances lors des activités périscolaires. « Dès qu'il y a un adulte, les enfants le sollicitent et lui posent beaucoup de questions », remarque Martine Baratte, adjointe au maire.

Après ce moment de partage, les enfants plantent les légumes au jardin municipal, et les aînés se rejoignent autour des cartes grâce à l'association « Les Gardilloux ». Concours amicaux de belote mais également parties de Scrabble®, c'est entre huit et dix personnes qui se réunissent toutes les semaines autour d'une table. Nul besoin de tirer les rois, les équipes se font naturellement et les jetons qui représentent les points se distribuent au fil des parties.

« Les Gardilloux » cèdent désormais leur place certains soirs, au « Gardillou », nouveau bar associatif de Lagarde-Enval.

LAGARDE-ENVAL



POTAGER. Sur le temps périscolaire, les enfants entretiennent le jardin d'une propriété municipale. PHOTO A. GAUDIN

« Tourné sur des manifestations sportives et télévisées, mais aussi des soirées à thèmes », souligne Daniel Ringenbach, maire de la commune, ce dernier accueillera volontiers les joueurs du club de rugby, qui redonneront vie au stade de la commune la saison prochaine.

Les actions « Bistrot de Pays » de la maison Mestre compléteront la festivité de la saison estivale, entre saveurs du terroir et musique pour faire danser jusqu'au bout de la nuit.

« La souris verte » mêle peinture, couture, poterie ou encore théâtre et accueille des membres de 35 à 80 ans dans ses divers ateliers. « Nous avons la volonté de lier chaque personne ensemble », note Dominique Delon, la présidente de l'association. Cette dernière précise en riant qu'« il faut bien un an et demi entre les représentations théâtrales, le temps d'apprendre les textes ».

AUX ORIGINES

Huit cents habitants pour 2.155 hectares, les historiques « Avalénes » vivent à quatorze kilomètres de Tulle. C'est en 1919 que la commune de Lagarde est autorisée à ajouter Enval à son nom, en référence aux surnoms donnés par les Romains aux villages en aval de leur fort.

Un étang rempli de convivialité

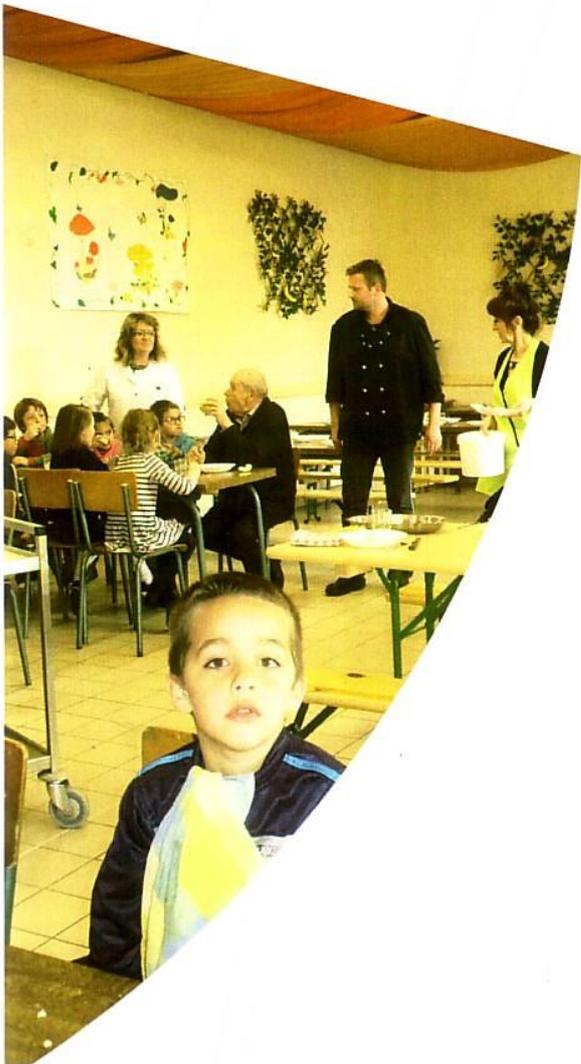
À seulement cinq cents mètres du bourg de la commune, l'étang de pêche trône, entouré de verdure. L'association « Le bon coin des pêcheurs » anime et entretient le point d'eau lorsque la pêche est ouverte. Un chalet est à disposition pour se réapprovisionner en appâts et donne l'occasion, aux familles venues passer une journée ensoleillée sur l'herbe, de déguster une glace. Des tables de pique-nique invitent les groupes à s'installer et le terrain de pétanque, à lancer le cochonnet.

Lâcher de truites, pêche gratuite pour les enfants, ou encore divers concours, l'étang de Lagarde-Enval fait fusionner les générations. Pour les moins patients, la municipalité a aménagé l'espace avec des jeux pour enfants. Pour les plus gourmands, et pour les repas organisés par les associations de la commune, un emplacement est réservé spécialement pour accueillir un chapiteau les soirées festives. Preuve de volonté de réunir tous les habitants autour d'une même table, sous un même toit, en partageant le même moment.



EAU. L'étang de la commune. PHOTO A. GAUDIN





LES REPAS DE CANTINE ENTRE AÎNÉS ET ÉCOLIERS ONT COMMENCÉ

Partager les repas de la cantine avec les aînés du village est une nouvelle expérience pour les élèves de Lagarde-Enaval. Le lundi 25 avril, jour de la rentrée des vacances de Pâques, a démarré cette formule conviviale qui devrait consolider les liens intergénérationnels entre les aînés et les élèves.

Sous la houlette de Stan, le cuisinier, très impliqué dans cette expérience, quelques personnes volontaires ont inauguré cette nouvelle formule et partagé le menu du jour : soupe de légumes, farfalle au fromage et jambon, pomme.

Les impressions recueillies après ce repas étaient plutôt favorables : pour les petits, occasion de se raconter et de trouver en face d'eux des auditeurs attentifs, mais aussi d'apprendre le nom et l'origine des « farfalle » ; pour les plus grands, étonnement et joie de voir l'enthousiasme de ces jeunes

Les repas sont proposés aux aînés (65 ans et plus) de la commune, tous les jours d'école, à 12h avec les plus petits ou à 13h avec les grands au prix de 4 euros.

**Inscriptions le jour même entre 9h et 9h30 au numéro de la cantine :
05 55 27 16 36**



Sorties écoles

LES ÉCOLIERS DE LAGARDE-ENVAL À VÉLO D'ARGENTAT À BEAULIEU

Le 18 mai l'U.S.E.P. 19 organisait une randonnée à vélo de 28 kms entre Argentat et Beaulieu sur Dordogne. 11 classes et 250 élèves dont ceux du CM1/CM2 de l'école de Lagarde-Enval ont participé à cette sortie.

L'organisation avait tout prévu, du ravitaillement aux voitures balais qui ont recueilli très peu de « fatigués ».

Bien encadrés par 7 parents d'élèves et leur enseignante et aidés par Olivier notre cantonnier qui a transporté les vélos, les enfants de notre école et leurs camarades sont arrivés en pleine forme à Beaulieu, qu'ils ont visité sous les applaudissements des passants qui semblaient apprécier leur petit exploit.

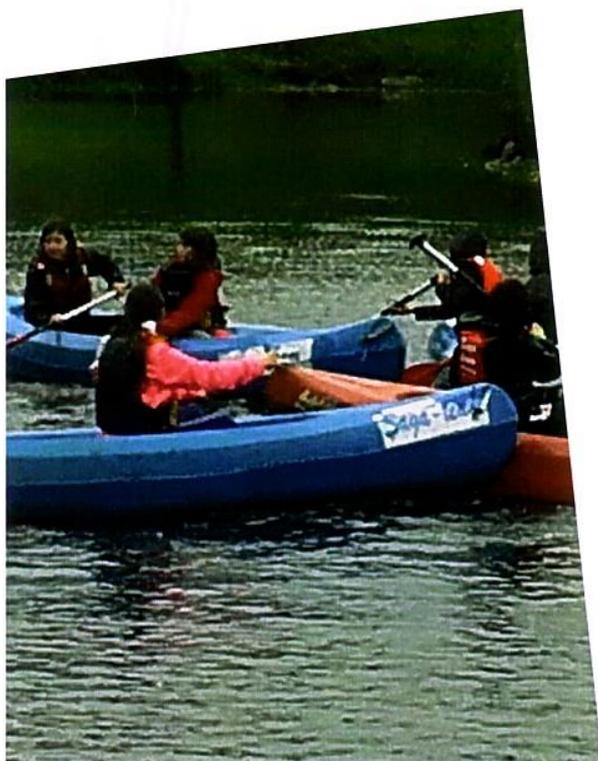


RAID USEP À BUGEAT

La classe de CM1/CM2 a participé à trois jours sportifs au Centre des Mille Sources à Bugéat les 1, 2 et 3 juin.

Les élèves ont pu pratiquer différentes activités : canoë, tir à l'arc, course d'orientation, randonnée, accro-branche et VTT.

Malgré une météo détestable, les enfants se sont bien investis dans toutes ces activités et lors de la compétition finale, deux équipes de l'école sont montées sur le podium.



2 Nouvelles associations

BAR ASSOCIATIF LE GARDILLOU

Nous avons le plaisir de compter une nouvelle association à Lagarde Enval. Le bar associatif Le Gardillou a pour vocation d'être un point de rencontre et de convivialité pour nos concitoyens et autres amis des communes environnantes.

Pour être membre, il suffit d'adhérer pour un an effectif pour la modique somme de 5€ auprès de :

- G. COURTOIS au bar
- M.C. Benard à l'épicerie
- Romain Picard

Animations :

- Retransmissions télévisées de nombreux sports
- Soirées à thèmes
- Concerts
- Autres animations culturelles

Accueil

- Réunions pour toutes les associations de la commune
- Réunions privées

Pour cela, prévenir au plus le bureau pour savoir si la salle est libre aux heures et jours souhaités.

Profitons enfin de ce local communal pour partager et communiquer.

CONTACT

G. COURTOIS
Tel : 06.33.62.41.40 ou 05.55.27.16.47
Courriel : gardillou19@orange.fr

SPORTING CLUB GARDILLOU

Depuis plusieurs mois des petites mains s'affairent. Tout le monde en parle personne ne sais rien mais ça y est c'est fait! Un club de rugby à Lagarde Enval !

Un projet réfléchi depuis plusieurs années qui enfin voit le jour. Une équipe enthousiaste et dynamique fait de son mieux pour que tout soit opérationnel pour le mois d'août.

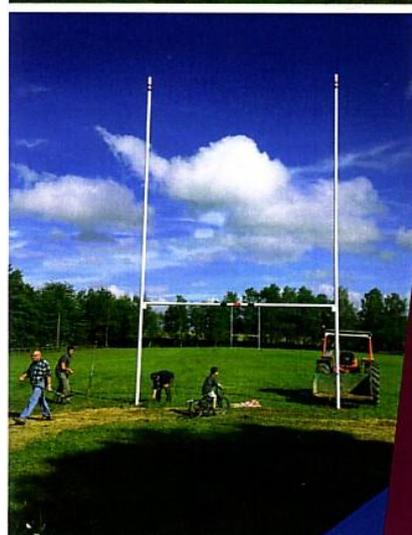
Une initiative qui a pour fil conducteur les valeurs du rugby la convivialité et l'esprit festif.

Fort de notre motivation il nous faut toujours plus de bénévoles de dirigeants de joueurs supporters et de sympathisants. Pour ceci il faut contacter

M. Figuiet Frédéric au **0652051073**.

Ce nouveau club animera les dimanches de la commune.

Lors de la saison une journée inaugurale basée sur le thème de la fête sera organisée **le 3 septembre 2016**.





Des nouvelles du Point-Livres

Afin de se moderniser et de se développer, le Point Livres de Lagarde-Enval a maintenant intégré le réseau de Tulle Agglo. Cette intégration s'est accompagnée de changements. L'informatisation permet des inscriptions rapides et la possibilité d'avoir accès au catalogue de la Médiathèque de Tulle et toujours, à celui de la B.D.P. La nouvelle convention se devait d'être signée entre le département et la commune ; ce qui nécessitait que le Point Livres soit pris en charge par la municipalité.

Le décor n'a pas changé, il s'agit toujours du local sous le salon de coiffure, face à la mairie. L'équipe, constituée de D. Delage, M. Rolland et M. Baratte, vous accueille le mardi et le jeudi de 16 à 18H et vous proposera cet hiver des soirées lecture et des rencontres avec des auteurs. Les inscriptions se font lors des permanences avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. L'inscription et les prêts de livres sont gratuits.

Le nouveau Point-Livres a été inauguré le samedi 16 avril avec un écrivain natif de Lagarde, Jacques Teyssandier, qui a dédié ses romans. Etaient également présents, outre les trois animateurs, Mme Méry directrice de la Médiathèque de Tulle et ses collaboratrices qui apportent les moyens et le soutien informatique nécessaires, ainsi que les élus. Cette matinée s'est conclue par un pot au Gardillou.

Venez vous inscrire nombreux, nous vous attendons

Inscription et prêt gratuits

Accès au réseau de toutes les médiathèques de l'Agglo

Ouverture mardi et jeudi de 16h à 18h

Portage des livres à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer

L'Etat Civil

MARIAGES:

Picard Christian et Carrier Marie Christine le 26 février 2016

Mahet Vincent et Auriol Julie le 21 mai 2016

NAISSANCE :

Farge Lola née à Tulle le 31 mai 2016

DÉCÈS :

Vergne pierre décédé le 23 janvier 2016, domicilié Le Bourg

Loire Alain décédé le 11 mars 2016, domicilié Moulin de Chauzeix

Brugéau Marie Louise veuve Vialette, décédée le 18 mars 2016, domiciliée ceaux

Teixeira Manuel décédé le 18 mars 2016, domicilié Les Ormeaux

Plas Huguette veuve Plas décédée le 31 mars 2016, domiciliée le Vialard

Jacques Farges décédé le 22 avril 2016, domicilié la Beauverie

Infos pratiques

HORAIRES

Possibilité si cas exceptionnel de prendre RDV avec le secrétariat de la Mairie en dehors des horaires d'ouverture au public.

Mairie Ouverture public

Lundi : 9h à 12h - 14h à 17h

Mardi : 9h à 12h - 14h à 17h

Mercredi : fermée

Jeudi : 9h à 12h - 14h à 17h

Vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h

Samedi : 9h à 12h

Tel : 05.55.27.13.68 / Fax : 05.55.27.33.06

Email : lagarde-enual@wanadoo.fr

Déchetterie de Puy Limond

Lundi : Fermée

Mardi : 9h à 12h - 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h - 14h à 18h

Jeudi : 9h à 12h - 14h à 18h

Vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Contact : 05 44 40 60 57

La Poste

Lundi : 9h à 12h

Mardi : 9h à 12h - 13h30 à 16h30

Mercredi : 9h à 12h

Jeudi : 9h à 12h - 13h30 à 16h30

Vendredi : 9h15 à 12h - 13h30 à 16h30

Samedi : Fermée

Pour les évènements à venir ou ayant eu lieu, et qui nécessitent une information au niveau de la presse locale, nous vous invitons à prendre contact avec M. André VERNADAT, résidant sur la commune, qui est le correspondant chargé de communiquer à la presse les articles ou photos :

andre.vernadat@wanadoo.fr

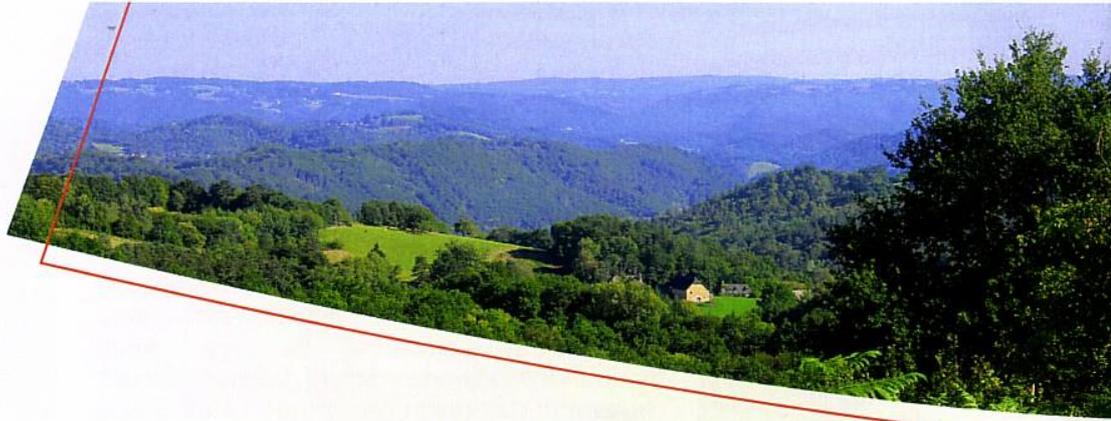
+(33)6 76 70 23 82

Correspondante Vie Corrézienne : Martine BARATTE m.fialip.baratte@orange.fr

Pour toutes vos démarches administratives, penser à consulter le site internet « Service Public » le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr

La majorité des photos du bulletin municipal ont été prises par André Vernadat





L'Agglo se prépare

Dans la perspective de l'application de la loi NOTRE, Tulle Agglo a décidé d'une étude pour le futur transfert à la communauté de l'eau et l'assainissement.

Le passage à l'Agglo se fera en 2 temps :

- Au 1er janvier 2018, assainissement : l'Agglo a déjà la compétence assainissement non collectif, la loi prévoit l'obligation d'une compétence totale.
- Au 1er janvier 2020, compétence eau potable : un audit devra permettre de dégager plusieurs scénarii, à travers un diagnostic technique et financier.

**INSTALLATION D'UN CITY STADE A LAGARDE ENVAL
POUR LA RENTREE SCOLAIRE**

**Equipement fourni par l'agglo et plateforme à la
charge de la commune**

www.lagarde-ental.fr

Mairie - Le Bourg - 19150 LAGARDE-ENVAL Tél : 05 55 27 13 68 - Fax 05 55 27 33 06 - Courrier : lagarde-ental@wanadoo.fr

